

<http://www.adar-flandre-metropole.org/Reduction-d-impots>

Réduction d'impôts

- Nos tarifs -

Date de mise en ligne : vendredi 18 septembre 2009

**Copyright © ADAR - Aide à domicile - Lille, Roubaix, Tourcoing, Villeneuve
d'ascq - Tous droits réservés**

Réduction d'impôts

Le recours à nos services peut vous faire bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts. Dans la pratique, 50% des dépenses engagées sont remboursées par l'état.

Il existe un plafond au-delà duquel les dépenses ne sont plus remboursées mais il correspond à un volume de prestation de l'ordre de 12 heures par semaine.

Pour plus d'information, consultez le [Bulletin Officiel des impôts 5 B-1-08 N° 6 du 14 janvier 2008](#).